

# DOSSIER D'INSCRIPTION CLASSE FOOT COLLÈGE SAISON 2023 / 2024



De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>

**Collège Les Barattes**  
ANNECY



**UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX**

Complexe Sportif d'Albigny : 6 Rue du Pré Vernet - 74940 Anncy-Le-Vieux

Tél : 06 73 92 03 21 Mail : [usav@usav.fr](mailto:usav@usav.fr) Site : [www.usav.fr](http://www.usav.fr)

# CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

1. ORGANISATION ET INFRASTRUCTURES
2. CLUB SUPPORT ET COLLÈGES
3. OBJECTIFS DE LA CLASSE FOOTBALL
4. ORGANIGRAMME TECHNIQUE
5. PROCÉDURES D'ADMISSION ET DE FONCTIONNEMENT
6. CONCOURS 2023
7. INSCRIPTION EN LIGNE
8. DOCUMENTS D'INSCRIPTION A ENVOYER



# CLASSE FOOTBALL

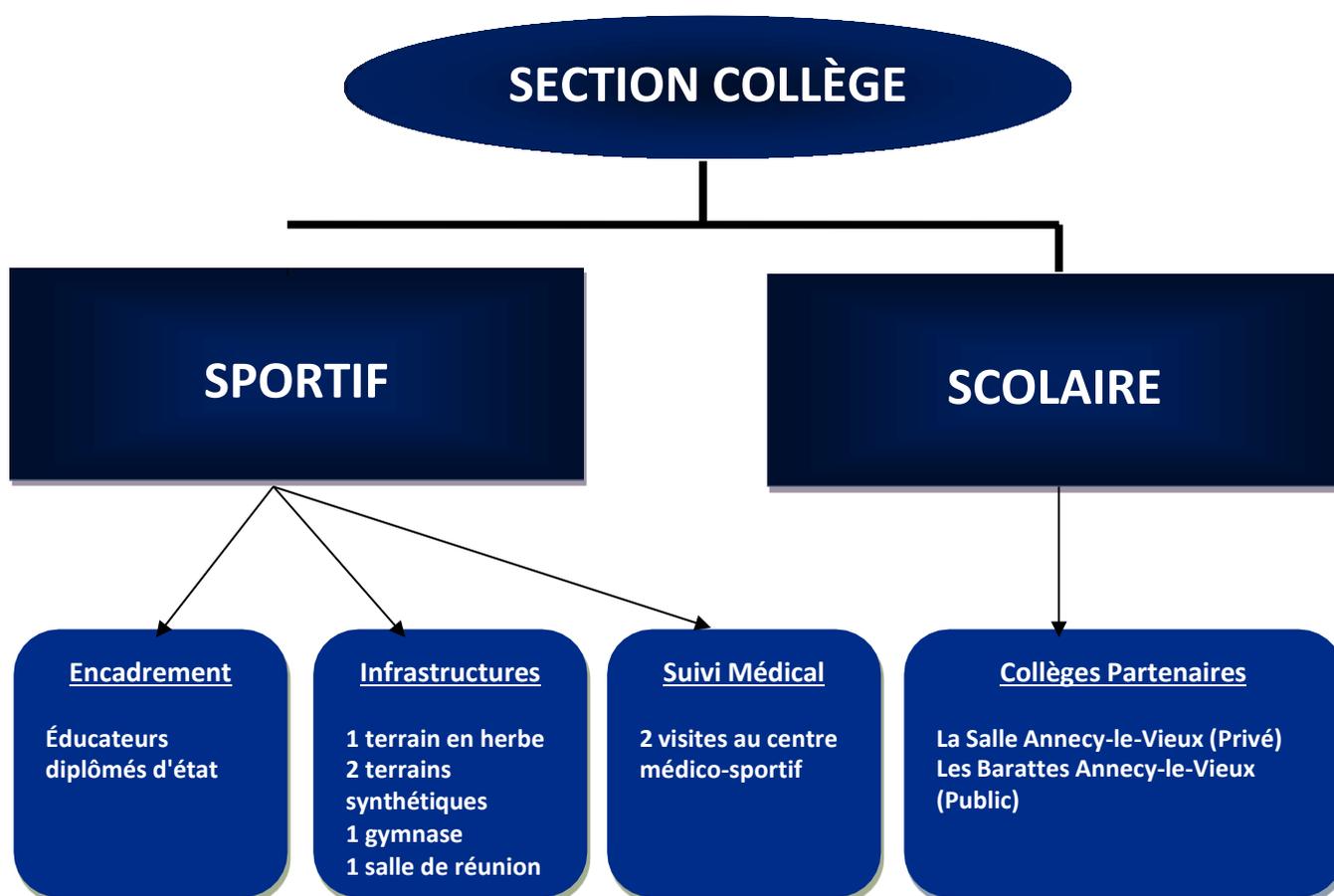
## UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

### 1. ORGANISATION ET INFRASTRUCTURES

Une classe foot permet d'allier le projet scolaire avec le projet sportif en s'assurant que le collégien garde un bon équilibre entre les 2 projets. Notre organisation respecte un cahier des charges établi par la Fédération Française de Football au niveau de l'encadrement, du suivi du jeune (scolaire, sportif, médical) et des aménagements horaires

Les promotions travaillent sur des cycles de 2 ans : 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>. Au terme des 2 ans, les joueurs doivent se présenter aux tests de sélection.

Chaque génération d'âge est composée entre 14 et 18 joueurs maximum.



# CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

## 2. CLUB SUPPORT ET COLLÈGES

### CLUB SUPPORT

Le club support est l'US ANNECY-LE-VIEUX.



L'US ANNECY-LE-VIEUX compte environ 600 licenciés de la catégorie U7 aux Vétérans.

Le club, dans sa politique de formation et de développement des jeunes a mis en place depuis 1993 avec l'aide de 2 structures scolaires, des classes à horaires aménagés au collèges de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>.

### LES COLLÈGES

Collège public « LES BARATTES » à ANNECY-LE-VIEUX



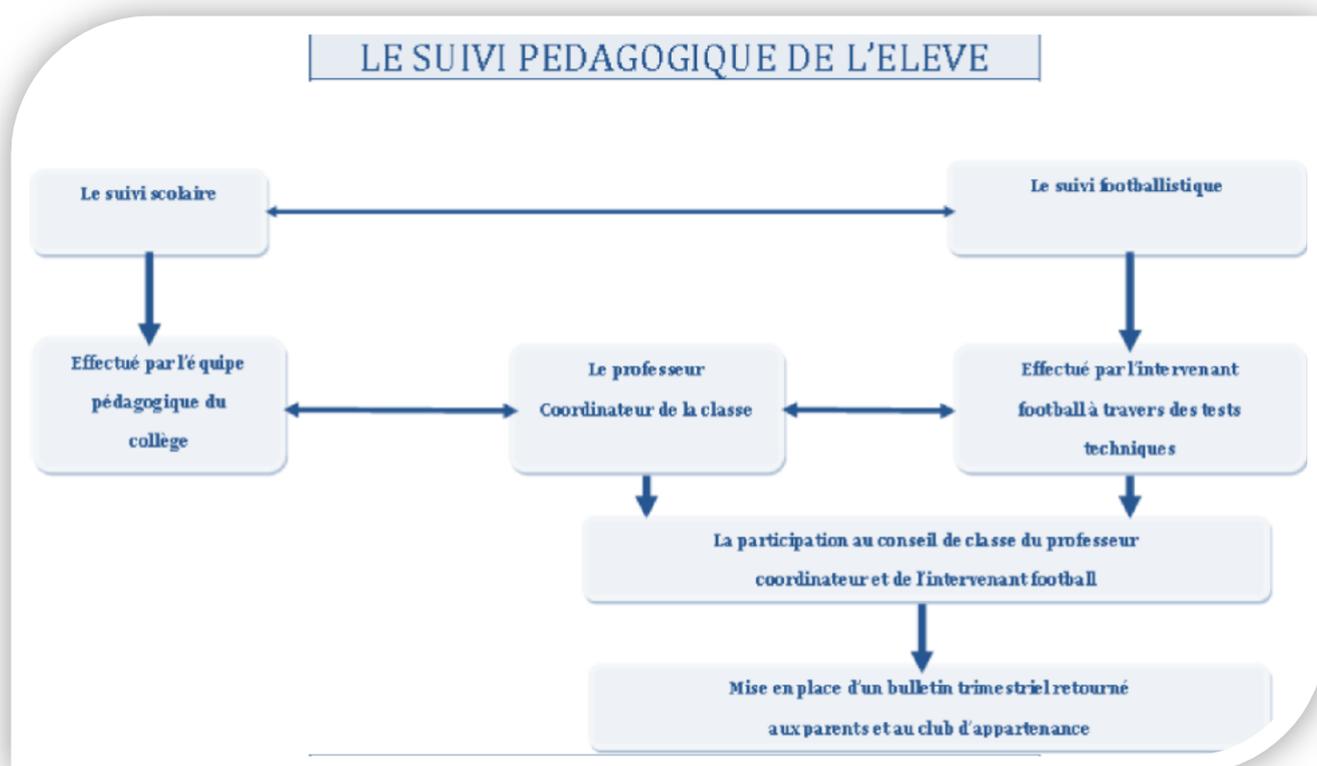
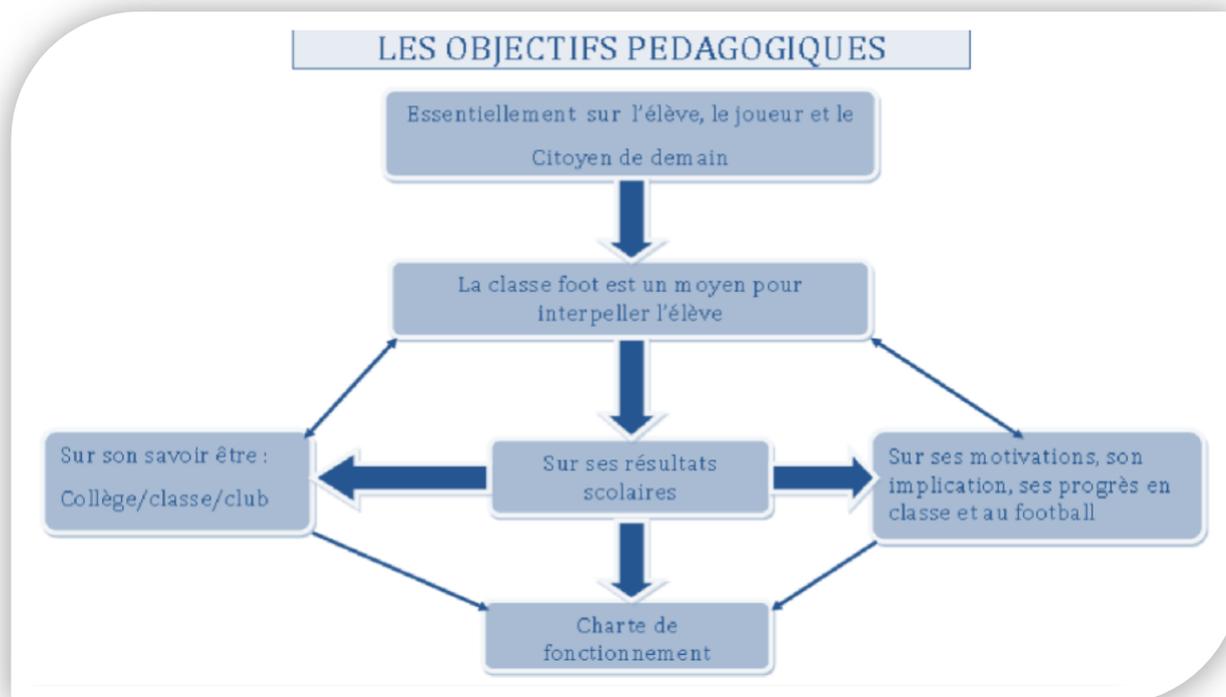
Collège privé « LA SALLE » à ANNECY-LE-VIEUX – 7 Chemin du Bray - 04 50 23 46 13  
[dir.college@lasalle-annecy.com](mailto:dir.college@lasalle-annecy.com)



# CLASSE FOOTBALL

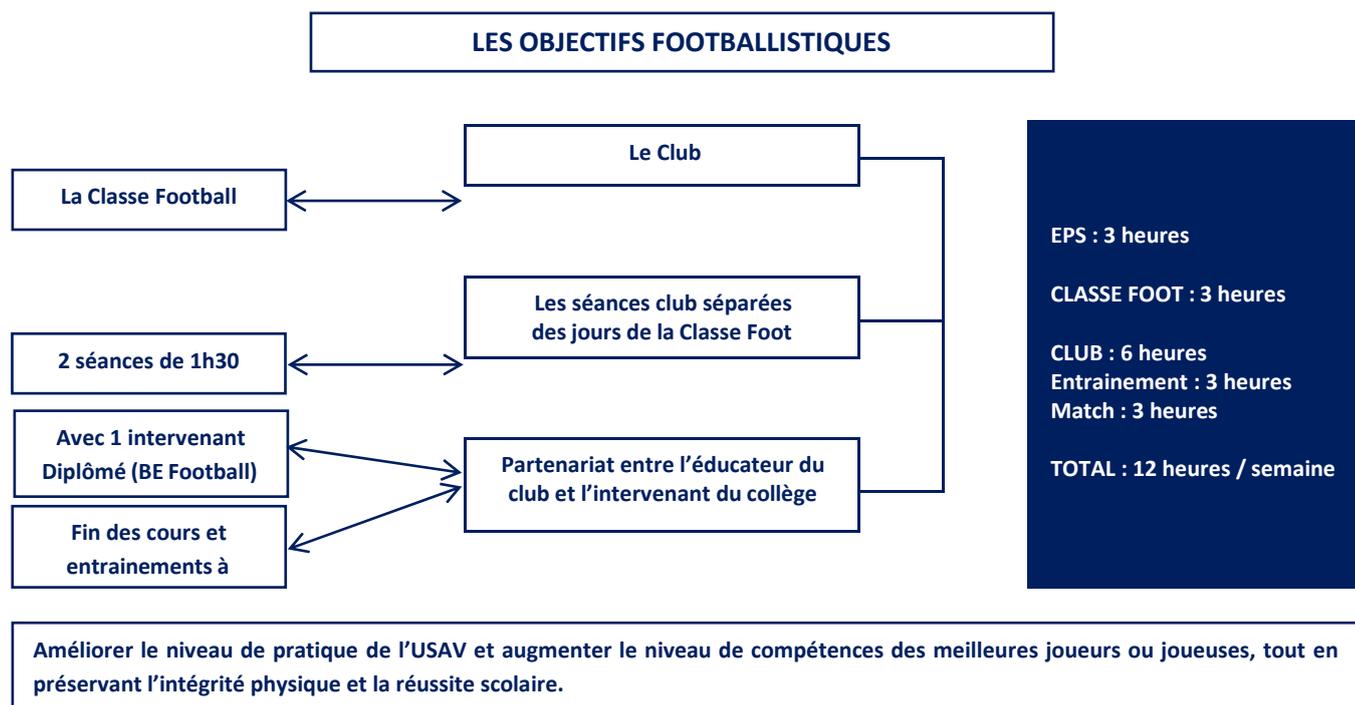
## UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

### 3. OBJECTIFS DE LA CLASSE FOOTBALL



# CLASSE FOOTBALL

## UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX



### Le suivi scolaire et éducatif

- Le coordinateur de la Classe Football participe aux conseils de classe des élèves de la section et attribue une appréciation trimestrielle.
- Les élèves s'engagent à suivre la totalité des heures d'EPS, à participer aux compétitions UNSS ou UGSEL et à manifester un comportement ayant valeur d'exemple vis-à-vis de leurs camarades, en particulier lors des séquences d'EPS (Charte de la classe foot).
- Tout élève dont le travail scolaire et sportif ou le comportement ne serait pas satisfaisant pourra être exclu(e) de la section (par la commission l'ayant admis).
- Lors d'un redoublement, le dossier de l'élève sera étudié pour décider s'il pourra rester en classe à horaires aménagés.
- Des contacts permanents avec les professeurs principaux et le professeur d'EPS en charge de la coordination avec le club support.

### Les objectifs de formation

#### En tant que pratiquant :

Développement des capacités perceptives et décisionnelles. Développement technique, psychomoteur, athlétique, le goût de l'effort. Cette formation permet aux jeunes de progresser plus rapidement et une meilleure maîtrise des fondamentaux techniques et tactiques.

En tant que futur pratiquant : Permettre aux jeunes une pratique sportive plus intense compatible avec le rythme scolaire. Devenir responsable de sa pratique sportive. Développement de compétences socio-éducatives.

En tant qu'aide à la pratique : Rôles d'arbitre ou éducateur, de gestionnaire de matériel...

# CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

## 4. ORGANIGRAMME TECHNIQUE



### RESPONSABLE CLASSE FOOT

Franck FARAMAZ

Diplôme : BEF

Tél : 06.64.10.77.33 - [classe-foot@usav.fr](mailto:classe-foot@usav.fr)



### Référent U12-U13 (6<sup>ème</sup>-5<sup>ème</sup>)

Franck FARAMAZ

Diplôme : BEF



### Référent U14-U15 (4<sup>ème</sup>-3<sup>ème</sup>)

David ULIANA

Diplôme : BEF

# CLASSE FOOTBALL

## UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

### Candidature et Admission

La demande de dossier d'inscription se fait par l'intermédiaire du club support via le site : [www.usav.fr](http://www.usav.fr)

Les candidat(e)s sont admis(es) après avoir été sélectionné(e)s au niveau sportif et médical, et après examen de leur dossier scolaire par une Commission d'admission comprenant des représentants de l'établissement et de la classe foot.

**Il convient de noter que les élèves souhaitant rejoindre la classe football sont dans l'obligation de signer au club de l'USAV.**

### Sélection au niveau sportif

• **6<sup>ème</sup> / 5<sup>ème</sup> - Mercredi 3 mai 2023 (9h00 – 12h00)** : Tests physiques et techniques – matchs à effectifs réduits et match à effectif global. Intervention de *cadres et éducateurs du District de Haute-Savoie et Pays de Gex* et du club support (U.S. Annecy-Le-Vieux).

• **4<sup>ème</sup> / 3<sup>ème</sup> - Mercredi 3 mai 2023 (14h00 – 17h00)** : Tests physiques et techniques – matchs à effectifs réduits et match à effectif global. Intervention de *cadres et éducateurs du District de Haute-Savoie et Pays de Gex* et du club support (U.S. Annecy-Le-Vieux).

### Sélection au niveau scolaire

Examen du dossier scolaire par une commission présidée par le chef d'établissement et composée d'enseignants et de responsables sportifs qui aura lieu début Mai 2023.

**NB : Le passage en classe supérieure au niveau scolaire sera validé par le conseil de classe et au niveau sportif par les éducateurs en charge de la classe football.**

### Dérogation et affectation

**Une demande de dérogation de la carte scolaire est obligatoire pour les élèves résidant hors du secteur du collège des Barattes. Formulaire à demander à l'établissement d'origine ou inspection académique**

Dans le volet 2, cadre F : cocher la case « Autres motifs » et joindre un courrier explicatif précisant que votre enfant souhaite intégrer le collège des Barattes dans le cadre du partenariat entre la classe à horaires aménagés foot du collège et l'USAV.

Les élèves qui choisissent le collège de la Salle doivent solliciter un rendez-vous avec le chef d'établissement au plus vite.

### Un choix limité d'options

Voir avec le collège

# CLASSE FOOTBALL UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

## PLANNING HEBDOMADAIRE DE LA CLASSE FOOT

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
6 <sup>ème</sup> / 5 <sup>ème</sup>	15H50 - 17H20	15H50 - 17H20	Entraînement en club	Entraînement en club	REPOS
4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>	REPOS	15H50 - 17H20	Entraînement en club	15H50 - 17H20	Entraînement en club

**LE TRANSPORT DES ÉLÈVES SERA ASSURÉ PAR LE CLUB À PARTIR DE  
15H15 TOUS LES JOURS.**

LORS DE LA PÉRIODE HIVERNALE LA CLASSE FOOTBALL DISPOSE DE  
GYMNASES



# CLASSE FOOTBALL

## UNION SPORTIVE D'ANNECY-LE-VIEUX

### 5. CONCOURS 2023 sur convocation

#### DATES ET HORAIRES

Pour les 6<sup>ème</sup> 5<sup>ème</sup> : Mercredi 3 mai 2023 de 9h00 à 12h00

Pour les 4<sup>ème</sup> 3<sup>ème</sup> : Mercredi 3 mai 2023 de 14h00 à 17h00

*Rendez-vous au stade d'Albigny à Annecy-le-Vieux.*

#### EPREUVES

- Tests Physiques et techniques
- Matchs à effectifs réduits.
- Match

TEST	6 <sup>ème</sup> / 5 <sup>ème</sup>	4 <sup>ème</sup> / 3 <sup>ème</sup>
JONGLAGES	30 / 30 / 20	50 / 50 / 50
VITESSE	Course brisée 20 M	
CONDUITE	Conduite de balle en 8	
DETENTE	Détente horizontale	



#### JURY FOOTBALL

Le jury sera présidé par le Conseiller Technique Fédéral ou un de ses représentants et composé d'éducateurs Brevetés d'État, membres de la Commission Technique du District, des éducateurs du club support et des coordinateurs des collèves.

#### ADMISSION

Après le concours football, un classement des joueurs(es) présent(e)s sera établi. Ce classement sera transmis au Jury d'admission qui se réunira mai 2023 pour examiner chaque dossier retenu suite au concours sportif.

## 6. INSCRIPTION EN LIGNE

Les démarches d'inscription et toutes les informations pour cette Classe-Foot sont en ligne sur notre site <https://www.usav.fr/> rubrique CLUB / CLASSE FOOT :

<https://forms.gle/qZW6rP36yZPGQbnc9>

## 7. DOCUMENTS D'INSCRIPTION A ENVOYER

1. Photocopie lisible des bulletins scolaires de l'année 2022 / 2023 (ceux des deux premiers trimestres)
2. Photocopie recto-verso de la licence de football de la saison en cours.
3. Une photo d'identité.
4. Un chèque de 20 € pour les frais d'inscriptions administratifs.
5. Un chèque de 280 € pour la cotisation annuelle « Classe Football », à l'ordre de l'US ANNECY-LE-VIEUX (rendu si l'enfant n'est pas accepté à la classe football).

**La date de retour des dossiers est fixée au  
SAMEDI 15 AVRIL 2023**

**US ANNECY-LE-VIEUX  
CLASSE FOOTBALL  
6 RUE DU PRÉ VERNET - ANNECY-LE-VIEUX  
74940 ANNECY**